



Les Archers de l'Hauture

Portable 06 47 50 37 01



ARC 13 2020 2^e étape – Tir SALLE Samedi 4 Avril à FOS-SUR-MER

Les Archers de l'Hauture et le Comité Départemental 13 de Tir à l'Arc
sont heureux de vous inviter à participer à la 2^e étape de l'Arc 13

Lieu

Boulodrome couvert « René Arnaud » (à côté du Complexe Parsemain et du Basket)
Allée Jean Bouin 13270 Fos-sur-Mer

Au rond-point d'Intermarché prendre la rue Mendès France jusqu'en haut.
1^{er} Bâtiment à droite après passage de la barrière. Sera fléché.

Horaires

Ouverture du greffe à **13h00**

Échauffements : **14h15** (sur cibles. Pas de changement de blasons)

Début des tirs : **14h30**

Catégories et distances

CONDITIONS DE TIR : 2 X 7 volées de 3 flèches (une volée en 2mn). Trois volées d'essai

CATÉGORIES : POUSSINS, BENJAMINS, MINIMES, CADETS, JUNIORS dans chaque catégorie, masculin, féminin, classique sans viseur, classique avec viseur, poulies sans viseur, poulies avec viseur (Préciser clairement en toute lettre la catégorie à l'inscription)

NIVEAUX ET DISTANCES DE TIR :

- **Poussins** : Tir à 10m sur blasons de 80 cm
- **Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors** : Tir à 15m sur blasons de 80 cm

Inscriptions

Par mail à l'adresse suivante : lesarchersdelhauture@laposte.net

Au plus tard le mercredi 1^{er} Avril 2020 à minuit.

Pour chaque participant il faudra préciser le numéro de licence FFTA, la catégorie d'âge, le genre, le type d'arc : classique ou poulies, avec ou sans viseur.

Tarif : 5€ payable sur place au moment du greffe. Pas d'inscription par téléphone.

Un goûter sera offert à chaque participant ainsi qu'un souvenir.

ARBITRAGE : Claude HUSS et Jérôme MENISSIER

OBLIGATIONS : Licence compétition 2020 - Autorisation Parentale ou présence d'un responsable légal – Tenue et chaussures de sport obligatoires.

RAPPEL : Les archers ayant déjà participé à un tir qualificatif peuvent participer mais ne seront pas classés. Nous comptons sur les responsables de club pour signaler ces archers aux organisateurs. Participation découverte possible pour les adultes dans la première année de licence (pas de classement)

Buvette sur place à partir de 11h00 (boissons - gâteaux - crêpes - croque-monsieur)